



GORILLES

pour l'exploitation du bois et a subi une transformation démographique et économique complète au cours des trois années passées, qui est le résultat des activités d'exploitation du bois dans la région. L'implantation du Club Ebobo à Makao a entraîné la participation de nombreux enfants pygmées Bambenzele qui, auparavant, n'allaient pas à l'école.

Les réunions du Club Ebobo ont lieu normalement une fois par mois et sont tenues par les assistants congolais à la recherche ainsi que les instituteurs des trois écoles primaires. Les réunions sont en français et dans la langue locale, le lingala et les classes (contenant souvent plus de 100 élèves) sont séparées en fonction de l'âge.

Les activités du Club Ebobo sont conçues pour encourager la créativité parmi les étudiants plutôt que d'utiliser le système d'apprentissage par cœur qui est populaire dans les écoles congolaises. Elles impliquent des chansons, des jeux de rôles et des jeux (jeux de pistes, des feuilles « cherchez les différences » et autres) avec des poupées en forme d'animaux et des expériences de la vie réelle menées par le personnel de l'étude du bai de Mbeli, chacune d'entre elles basées sur un thème choisi (espèces protégées, importance de la forêt équatoriale, problèmes d'environnement,...) Nous utilisons également du matériel multi-média (en collaboration avec le *International Conservation and Education Fund* www.incef.org) pour montrer des vidéos, des présentations Powerpoint et des photographies. Nous enseignons aux enfants le comportement des gorilles et leur expliquons l'importance de la recherche effectuée au bai de Mbeli en mettant en évidence l'importance de la conservation de la faune et de la flore. Certaines réunions évoquent des thèmes plus compliqués sur la complexité de l'écosystème et sur des domaines plus complexes de la conservation. Cela permet d'encou-

rager les enfants à considérer les animaux et l'écosystème comme un réseau intéressant d'interactions, plutôt que comme une simple ressource naturelle à exploiter. Du matériel scolaire de base et des T-shirts sont mis à disposition des élèves et des professeurs.

Pour apprécier l'impact de notre programme d'éducation Club Ebobo, nous effectuons des campagnes d'évaluation ayant pour but de mesurer le succès de notre programme d'éducation sur trois niveaux (augmentation des connaissances, changement d'attitude, changement de comportement). Cette approche sera également agrandie par des évaluations et des comparaisons avec des écoles que l'équipe du Club Ebobo n'a pas fréquentées.

Dans les années passées, le groupe de conservation de l'Institut Max Planck d'Anthropologie Évolutionnaire (www.eva.mpg.de) a repris l'idée du Club Ebobo pour établir un programme similaire d'éducation à l'école primaire, le « Club P.A.N. » organisé et mis en place par la fondation *Wild Chimpanzee Foundation* (www.wildchimps.org – avec l'aide du WWF) autour du Parc National de Taï en Côte d'Ivoire. Nous avons en particulier mis au point un livre d'éducation utilisé de chaque côté et des fiches standard d'évaluation permettant de mesurer le succès de nos programmes d'éducation au niveau de l'augmentation des connaissances. D'autres efforts seront entrepris pour développer les campagnes d'évaluation concernant les domaines des changements d'attitude et de comportement, en particulier au niveau de la réduction de la consommation de viande de brousse.

Club Ebobo partage également l'expérience avec de nombreux projets d'éducation à la conservation à l'intérieur de l'Afrique équatoriale de l'ouest car nous désirons établir des structures similaires sur autant de sites que possible. En outre, nous collaborons

avec les zoos d'Amérique du Nord et le *Wild Research*, un programme fondé par la *National Science Foundation* qui a pour mission d'approfondir l'engagement du public au niveau de la science et de la conservation dans les zoos nord-américains. Le matériel mis au point par le *Wild Research* sera mis à la disposition des réunions du Club Ebobo. Des efforts de collaboration entre les différents programmes d'éducation sur place et dans les zoos nous permettront d'améliorer notre aptitude à éveiller la prise de conscience au niveau de l'éducation à la conservation des gorilles et des campagnes de sensibilisation.

Thomas Breuer

Je tiens à remercier sincèrement le Ministère de l'Économie Forestière et de l'Environnement de m'avoir permis de travailler dans le Parc National de Nouabalé-Ndoki et le personnel du programme congolais de WCS pour son inestimable aide logistique et administrative. Je remercie tous mes assistants à la recherche qui m'ont aidé à planifier et préparer les réunions du Club Ebobo et en particulier Franck Barrel Mavinga, un amuseur et professeur fabuleux du Club Ebobo. Il n'aurait pas été possible de continuer à long terme l'étude du bai de Mbeli et du Club Ebobo sans l'aide ininterrompue de nos supporters de longue date, notamment le Brevard Zoo, le Columbus Zoo and Aquarium, le Cincinnati Zoo and Botanical Garden, le Sea World & Busch Gardens Conservation Fund, le Toronto Zoo, WCS et le Woodland Park Zoo.

Actions de sensibilisation menées par la Fondation Aspinnall

A côté de ses succès en matière de réintroduction de gorilles et de gestion durable d'une aire protégée, le *Projet Protection des Gorilles* (PPG) Congo



GORILLES

a lancé un vaste programme éducatif en République du Congo. Ce programme est destiné à jouer un rôle majeur dans la lutte contre le trafic de grands singes et la sensibilisation des populations riveraines de la Réserve Naturelle des Gorilles de Lésio-Louna, où la réintroduction de gorilles se poursuit avec succès.

Au vu de la réussite des activités de sensibilisation menées par le PPG-Congo depuis 2006, celles-ci seront poursuivies et intensifiées en 2008.

Actions générales de sensibilisation

A côté d'actions de sensibilisation destinées à améliorer la communication et l'implication des populations dans une gestion participative autour de la Réserve Naturelle des Gorilles de Lésio-Louna, le PPG-Congo a lancé un programme d'éducation à Brazzaville. D'abord modeste car limité par les fonds disponibles lors de son lancement, le programme est en train de prendre de l'ampleur et rencontre de

plus en plus d'appuis institutionnels et matériels.

La première initiative fut d'appuyer une ONG locale appelée l'APPC (Association de Protection des Primates au Congo) afin de mettre en place des actions de sensibilisation au parc zoologique. Une formation d'animateurs de l'APPC a été financée par la *Fondation Aspinall*. Ces actions ont permis de sensibiliser 497 personnes en 2007.

D'autres activités de sensibilisation ont été menées dans 2 écoles de Brazzaville et 7 écoles situées autour de la Réserve Naturelle des Gorilles de Lésio-Louna. Elles ont concerné respectivement 439 et 552 enfants en 2007. La participation des enfants a été encouragée par l'utilisation de nombreux panneaux didactiques, de films adaptés et la mise en scène d'une pièce de théâtre.

En plus de ces activités, des affiches insistant sur l'interdiction de tuer, détenir, vendre, acheter et consommer des grands singes ont été diffusées dans la ville de Brazzaville.

Conférence-exposition sur les grands singes

L'événement marquant de l'année 2007 fut incontestablement l'organisation d'une conférence-exposition au Centre Culturel Français de Brazzaville du 11 au 26 mai. Cette manifestation a été organisée par le Ministère de l'Economie Forestière, l'Ambassade de France, la Fondation John Aspinall, l'Institut Jane Goodall et l'antenne de GRASP-Congo. Elle a permis de rassembler toutes les ONGs concernées par la conservation des grands singes au Congo, à savoir la *Wildlife Conservation Society* (WCS), le projet HELP (Habitat, Ecologie, Liberté des Primates), le sanctuaire de Lola ya Bonobo de Kinshasa, ainsi que les associations organisatrices citées plus haut.

Une exposition a permis de présenter les grands singes à un large public en insistant sur leur écologie, leur origine commune avec l'espèce humaine, les réglementations nationales et internationales censées protéger strictement ces espèces et, bien sûr, les nombreuses menaces qui pèsent sur leur survie. Ce dernier aspect a particulièrement retenu l'attention des visiteurs qui ont reçu des informations relatives à la disparition progressive des grands singes due à une chasse illégale et abusive, la destruction de leur habitat naturel et à des épidémies. Environ 1300 personnes ont visité l'exposition à raison de 120 personnes par jour.

Pas moins de 770 élèves venus de 16 écoles primaires ont bénéficié d'une visite guidée de l'exposition, laquelle a également accueilli de nombreux autres visiteurs venus d'horizons divers.

La conférence du 18 mai à laquelle étaient représentés divers corps étatiques impliqués de près ou de loin dans la conservation des grands singes comme les hauts responsables des douanes, de la police, de la justice, pour ne citer qu'eux, a donné lieu à de



Des posters de l'exposition sur les grands singes au Centre Culturel Français de Brazzaville

Photo: PPG-Congo



GORILLES



Visite d'une école

Photo: PPG-Congo

nombreuses présentations et à la projection de plusieurs films. La matinée a été consacrée aux aspects législatifs, en insistant sur la protection intégrale des grands singes mais également sur les trafics qui continuent de menacer ces espèces. Nous avons noté la présence du directeur de l'ONG camerounaise LAGA, renommée pour son combat contre le trafic de grands singes. Celui-ci nous a fait le plaisir de partager avec nous les expériences intéressantes qu'il avait faites au Cameroun.

La soirée a permis aux projets de conservation de présenter leurs résultats, mais également de parler de leurs craintes devant les menaces croissantes qui pourraient faire disparaître les grands singes.

Nous espérons que cet événement aura permis de sensibiliser un large public et d'entamer une véritable collaboration entre toutes les parties concernées afin qu'elles s'engagent concrètement à protéger ces animaux qui nous ressemblent tant et méritent notre aide pour des raisons éthiques, écologiques

et même économiques, car ils constituent un atout touristique incontestable du Bassin du Congo.

Messages radio et télévisés au niveau national

Afin d'informer et de sensibiliser la population congolaise, un message est diffusé deux fois par semaine en 3 langues différentes par la radio nationale. Ce message insiste sur l'importance des grands singes et leur statut d'espèces strictement protégées. Cette initiative sera maintenue durant toute l'année 2008 et sans doute au-delà.

Par ailleurs, 4 films ont été réalisés avec la chaîne nationale TV-Congo et sont diffusés à intervalles réguliers. Ces films présentent la réintroduction des gorilles, la gestion de la Réserve Naturelle des Gorilles de Lésio-Louna, ainsi que le trafic et la situation des grands singes.

Sensibilisation des Ingénieurs en Développement Rural

Une première action de sensibilisation a été réalisée à l'Université Marien Ngouabi auprès des étudiants de l'Institut de Développement Rural. 63 étudiants ont ainsi pu découvrir l'écologie des grands singes, leur importance et les lois nationales et internationales destinées à les protéger.

Après le succès de cette initiative, l'université a déclaré vouloir étendre ce type d'action à d'autres facultés. La faculté de sciences et la faculté de droit se sont d'ores et déjà déclarées prêtes à accueillir le projet.

Collaboration avec la gendarmerie nationale

300 gendarmes nouvellement formés ont pu suivre une présentation exhaustive de la législation relative aux grands singes avec leur statut d'espèces intégralement protégées. Cet événement a eu lieu le 25 février 2008 et a bénéficié du soutien de l'Ambassade de France et du projet de coopération pour la for-

mation des gendarmes congolais.

Après quelques généralités sur les grands singes, divers cas de trafics en Afrique centrale ont été présentés, basés notamment sur des informations recueillies par le LAGA. Les gendarmes ont pu approfondir leurs connaissances des modes de criminalité utilisés pour le trafic des grands singes, et de manière plus générale accroître leur connaissance de la faune et de la flore. Deux films concernant le PPG-Congo ont été diffusés, suivis d'une pièce de théâtre mise en scène par l'ACPF (*Association pour la Culture de la Protection de la Faune et de la Flore*).

Une deuxième promotion de 300 gendarmes pourra bénéficier de cette formation aux environs du mois de juin 2008. Par ailleurs, les contacts seront maintenus avec la gendarmerie nationale pour d'éventuelles formations additionnelles, notamment à destination de hauts officiers.

Conférence-débat avec les membres des professions judiciaires

Une soixantaine de personnalités travaillant dans le domaine de l'application de la loi en République du Congo, en particulier des magistrats de haut rang, ont été informés sur le thème « Le droit, un outil au service de protection de la faune ». Trois exposés ont été présentés afin de mettre en évidence les difficultés mais également les opportunités liées à l'application de la loi faunique en Afrique centrale. La présence du président du LAGA fut particulièrement intéressante en vue du « transfert » au Congo de l'expérience réussie qu'a développée cette ONG au Cameroun. L'ONG WCS et le représentant des Accords de Lusaka ont également participé à cet événement. Suite à cette activité et grâce à des investigations spécifiques, une première arrestation d'un trafiquant d'ivoire a pu être réalisée et suivie au niveau juridique. Des investigations portent également sur plusieurs trafiquants de



GORILLES

grands singes et pourraient se concrétiser dans l'avenir.

Lutte contre le trafic

Après avoir prouvé son implication dans la lutte contre le trafic d'espèces protégées, la *Fondation Aspinall* bénéficie maintenant d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet spécifique de lutte contre ce fléau, ceci en partenariat avec les ONG LAGA et WCS. Afaire et exemple à suivre...

Luc Mathot et Marielle Puit.

L'accord CMS sur les gorilles progresse

Un accord international sur la conservation de gorilles et de leur habitat, a été négocié et conclu à Paris en octobre 2007, sous l'égide de la Convention pour la conservation des Espèces Migratrices (CMS). (Voir également le *Gorilla Journal* 35.) Il s'agit du premier instrument contraignant visant la conservation des gorilles et de leurs habitats. Cinq Etats de l'aire de répartition des gorilles ont déjà signé l'Accord, la

République Centrafricaine, la République du Congo, le Nigéria, le Rwanda et la République Démocratique du Congo. Conformément aux termes de l'accord, l'*Accord Gorilla* est entré en vigueur le 1er juin 2008. À partir de cette date, tout état de l'aire de répartition qui ne l'aurait pas encore signé, peut bien sûr encore accéder à l'accord sur les gorilles; à cet effet, le pays de l'aire de répartition doit tout simplement déposer une « demande d'accession » auprès du secrétariat du CMS (détails et exemplaires sont mis à disposition par le secrétariat du CMS).

De plus, lors du dernier congrès de l'UNESCO sur les réserves de biosphère à Madrid en février 2008, un Mémoire d'Entente a été signé entre le Rwanda, la République Démocratique du Congo et l'Ouganda, sur le développement futur d'une réserve tripartite de biosphère transfrontalière, ayant pour but, en particulier, de conserver les gorilles des montagnes et leur habitat. Cette initiative est bien sûr d'une importance primordiale pour la préservation des gorilles des montagnes. Elle renforce les engagements pris dans le cadre de l'accord sur les gorilles et elle constituera indéniablement un élément important dans l'application du Plan d'Action CMS pour les Gorilles.

Le plan d'action pour l'accord sur les gorilles

Au cours de l'année 2008, et conformément aux dispositions de l'article VIII de l'Accord, un plan d'action sera développé par le Secrétariat en collaboration les Etats de l'aire de répartition, et des experts internationaux.

Les plans d'action (un pour chacune des quatre taxons) seront le thème principal de la première réunion des états de l'aire de répartition qui aura lieu le 29 novembre 2008 lors de la prochaine conférence des parties à la Convention qui sera organisée à Rome. Les Etats de l'aire de répartition devront adopter ces plans d'action à Rome.

ACCORD CMS GORILLA



Une première ébauche de ces plans d'action existe déjà et peut être consulté en ligne sur le site internet « Accord sur les Gorilles de la Convention sur les Espèces Migratrices » sur : <http://www.naturalsciences.be/science/projects/gorilla>. Des cartes, des rapports sur l'état de conservation des populations de gorilles peuvent également être consultés ou téléchargés sur ce site.

Tous les experts sont invités à contribuer au développement de ces plans d'action. Cela peut se faire au travers d'un « wiki » en s'inscrivant sur le site www.gorillawiki.org, qui permet un accès facile à chaque utilisateur inscrit, et lui permet de faire des commentaires, des propositions, des suggestions ou des amendements aux plans d'action. Il s'agit ici d'une approche relativement expérimentale mais après mûre réflexion, nous avons le sentiment que c'est la meilleure méthode pour lancer le dialogue multi-latéral essentiel entre les états de l'aire de répartition qui s'engageront enfin dès que le plan d'action aura été adopté comme résolution lors de la première réunion des parties. Cela devrait également permettre aux organisations non-gouvernementales impliquées, ainsi qu'à chaque scientifique ou représentant du monde de la conservation des gorilles d'apporter leur précieuse contribution au processus. Ceci doit bien entendu

